



**Formulaire de demande à remplir
par le requérant aux fins d'obtenir
des aides financières pour
l'installation de capteurs solaires
photovoltaïques et thermiques**

Administration communale
Service technique
90 route de Luxembourg
L-9125 Schieren

Par la présente, le (la) soussigné(e) vous prie de vouloir lui accorder une subvention pour l'installation de capteurs solaires.

Nom :	
Adresse :	
N° de tél :	
Banque :	
Compte bancaire :	LU <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Informations sur les capteurs solaires thermiques :

Installation solaire :	thermique photovoltaïque <i>(cocher ce qui convient)</i>
Installateur :	
Puissance :	
Numéro de l'autorisation de construction :	
Date de l'autorisation de construction :	
Date de mise en service :	

Tournez svpl 



**Formulaire de demande à remplir
par le requérant aux fins d'obtenir
des aides financières pour
l'installation de capteurs solaires
photovoltaïques et thermiques**

Conditions à respecter :

- ❖ Le bénéfice des dispositions du règlement communal s'applique aux installations dont l'investissement a été réalisé après le 1^{er} avril 2016
- ❖ Une copie de l'attestation de la subvention de l'État est à joindre
- ❖ Une copie de la facture dûment acquittée est à joindre à la présente
- ❖ La demande est à introduire au plus tard 6 mois après réalisation des mesures ou le cas échéant 3 mois après réception d'un document attestant le montant de la subvention obtenue de la part de l'État
- ❖ La subvention pour une installation solaire ne peut être accordée qu'une seule fois par ménage.

Date : _____

Signature : _____

Réservé à l'Administration communale :

La présente demande est : approuvée
 refusée / motif : _____

Montant de la subvention : _____ €

Vérifié et trouvé conforme aux dispositions de la réglementation en vigueur.

Commune de Schieren, le _____

Le collège échevinal